

STAGE

Stage :	BRODERIE TRADITIONNELLE
Bénéficiaires :	Adolescent(e)s de 11 à 18 ans
Animateur(trice) :	Laurence ABICHOU
Dates :	Les 4 et 5 mars 2024
Durée :	2 après-midis (6 heures)
Horaires :	de 14h00 à 17h00
Lieu :	Salle Bleuet (Maison des Associations)

Nom : _____ Prénom : _____
 Adresse : _____
 CP : _____ Ville : _____
 Date de naissance : _____
 ☎ /Domicile _____ ☎ / Portable : _____
 Courriel : _____
 ☎ /Tel (père) _____ ☎ / Tel (mère) : _____

Nom du Médecin traitant : _____

☎ /Tel (du médecin traitant) : _____

Tarifs : Cotisation stage BRODERIE TRADITIONNELLE : 30 €/par personne

*+10 € pour les personnes majeures (+ 5€ pour les jeunes <18 ans) non-adhérentes du CCLER,
Etablir deux chèques : 1 pour le stage à l'ordre de Laurence ABICHOU et 1 pour l'adhésion (à l'ordre du CCLER)

Droit à l'image d'une personne majeure :

Je soussigné(e)

Demeurant.....

Autorise le CCLER à capter et à exploiter, à titre gracieux, mon image (photos, vidéos) dans le cadre des activités du CCLER. Les photos pourront être publiées sur le site internet. Ainsi que chaque fois qu'il sera nécessaire pour promouvoir l'Association.

Fait à Le

« Lu et approuvé »

Signature



Club Culturel de Loisirs d'Expression et de Récréation
Maison des Associations « quai de la Laiterie »
41, rue Jean et René Lefèvre - 28130 - PIERRES
☎ : 02.37.23.12.43 ✉ : ccler.maintenon@free.fr
Site Internet : www.ccler-maintenon.com

Droit à l'image d'une personne mineure :

Je soussigné(e)

Demeurant.....

Représentant(e) légal(e) de l'enfant :

Nom.....Prénom.....

Demeurant

Autorise le CCLER à capter et à exploiter, à titre gracieux, l'image de l'enfant nommé(e) ci-dessus (photos, vidéos) dans le cadre des activités du CCLER. Les photos pourront être publiées sur le site internet. Ainsi que chaque fois qu'il sera nécessaire pour promouvoir l'association.

Fait à Le

« Lu et approuvé »

Signature du représentant légal

Autorisation parentale :

Je soussigné(e)

Demeurant à

Responsable légal de l'enfant :

En cas de maladie ou d'accident de mon enfant, j'autorise les responsables de l'association à prendre les dispositions urgentes nécessitées par son état (appel du médecin, SAMU, pompiers, hospitalisation...).

Fait à Le

« Lu et approuvé »

Signature du représentant légal